



Suppléments UPS en période de forte activité

Notification UPS d'un supplément en période de forte activité

À l'approche de la période des fêtes, le nombre de colis dans notre réseau mondial augmentera de façon exponentielle au cours des prochains mois. En cette période bien chargée, nous nous efforcerons d'aider nos clients à obtenir le service de livraison dont ils ont besoin, en plus de la fiabilité et de la rapidité qu'ils attendent d'UPS.

Afin de préparer notre réseau pour continuer à fournir un service exceptionnel, UPS appliquera un supplément temporaire en période de forte activité aux colis qui répondent aux spécifications relatives aux colis encombrants, aux colis qui dépassent les limites maximales et à ceux qui font l'objet d'un supplément pour manutention complémentaire.

À partir du 1^{er} novembre 2020 et jusqu'au 16 janvier 2021, le supplément en période de forte activité sera un montant fixe par colis, facturé en plus des tarifs, suppléments et/ou frais existants.

Pays	Taxes de manutention spéciale	Supplément en période de forte activité
Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal	Manutention complémentaire	€ 5.60
	Colis encombrant	€ 56.00
	Dépassement des limites maximales	€ 90.00
Finlande	Manutention complémentaire	€ 3.90
	Colis encombrant	€ 56.00
	Dépassement des limites maximales	€ 90.00
République tchèque	Manutention complémentaire	CZK 147.00
	Colis encombrant	CZK 1450.00
	Dépassement des limites maximales	CZK 2310.00
Danemark	Manutention complémentaire	DKK 31.00
	Colis encombrant	DKK 410.00
	Dépassement des limites maximales	DKK 665.00
Grande Bretagne	Manutention complémentaire	GBP 5.30
	Colis encombrant	GBP 51
	Dépassement des limites maximales	GBP 81
Hongrie	Manutention complémentaire	HUF 1720.00
	Colis encombrant	HUF 17100.00
	Dépassement des limites maximales	HUF 27300.00

Pays	Taxes de manutention spéciale	Supplément en période de forte activité
Norvège	Manutention complémentaire	NOK 37.00
	Colis encombrant	NOK 525.00
	Dépassement des limites maximales	NOK 840.00
Pologne	Manutention complémentaire	PLN 18.00
	Colis encombrant	PLN 238.00
	Dépassement des limites maximales	PLN 390.00
Suède	Manutention complémentaire	SEK 38.00
	Colis encombrant	SEK 530.00
	Dépassement des limites maximales	SEK 850.00
Suisse	Manutention complémentaire	CHF 4.50
	Colis encombrant	CHF 64.00
	Dépassement des limites maximales	CHF 100.00

Tous ces frais s'appliquent uniquement aux entreprises et sont indiqués HT (TVA de 20%)

Spécifications du supplément pour colis encombrant

Un colis est considéré comme étant un « colis encombrant » lorsque sa longueur plus sa circonférence [circonférence = (2 x largeur) + (2 x hauteur)] combinées dépassent 300 cm, mais ne dépassent pas la taille maximale de 400 cm d'UPS. Les colis encombrants sont assujettis à un poids minimum facturable de 40 kg en plus du supplément colis encombrant.

Spécifications du supplément pour les colis dépassant les limites maximales

Les colis dont le poids réel est supérieur à 70 kg, ou qui dépassent 274 cm de longueur ou 400 cm de longueur et circonférence combinées [circonférence = (2 x largeur) + (2 x hauteur)] ne sont pas acceptés pour le transport. Si de tels colis sont découverts dans le réseau de petits colis UPS, ils font l'objet de frais complémentaires. Les colis de plus de 400 cm de longueur et circonférence combinées font également l'objet d'un supplément pour colis encombrant.

Spécifications pour les taxes de manutention complémentaires

- Tout article conditionné dans un container en métal ou en bois
- Tout article cylindrique (ex. : fût, tambour, seau ou pneu) n'étant pas entièrement conditionné dans un container en carton ondulé
- Depuis le 6 août 2018, tout colis dont le côté le plus long excède 100 cm (39,5 po) ou le deuxième côté le plus long excède 76 cm (30 po)
- Tout colis dont le poids réel est supérieur à 32 kg (70 livres)
- Tout colis d'un envoi dont le poids moyen par colis est supérieur à 32 kg (70 livres) et dont le poids de chaque colis n'est pas indiqué sur le document source ou dans le système d'expédition automatisé UPS utilisé.

UPS se réserve le droit de facturer une taxe de manutention complémentaire pour tout colis qui, à l'entière discrétion d'UPS, nécessite une manutention spéciale.

Compte tenu de la manutention complémentaire que nous devons effectuer et des retards éventuels dans le traitement de ces envois, UPS ne leur accorde pas de garantie de remboursement. Par conséquent, UPS ne rembourse pas les frais d'expédition si les envois nécessitant une manutention complémentaire ne sont pas livrés à l'heure normalement prévue.

Nous vous remercions de votre confiance et nous nous engageons à répondre à vos besoins d'expédition pendant cette période cruciale. Pour en savoir plus sur le supplément en période de forte activité, ou pour discuter de vos questions et de vos besoins d'expédition, visitez ups.com ou contactez votre interlocuteur commercial UPS.

Bien cordialement,

UPS